



Commune
d'AMPUS

Envoyé en préfecture le 26/01/2017
Reçu en préfecture le 26/01/2017
Affiché le 
ID : 083-218300036-20170124-2017DELIB08-DE

Délibération N°2017-08

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 24 JANVIER 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-quatre janvier, à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal de la Commune d'AMPUS, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Hugues MARTIN, Maire.
Présents : Mmes, MM. Raymond BORIO, Aude ABIME, Nathalie PEREZ LEROUX, Alain POILPRÉ, Roger MALAMAIRE, Roland NARDELLI, Nadine MARION, Virginie MICHEL, Nathalie FORESTIER, et Fabien MICHEL.

Excusés : Bertrand STELZ, représenté par Hugues MARTIN
Maylis COSTAMAGNO, représentée par Nadine MARION

Absents : Laurence COLLADO, Siegfried JAEGER

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Aude ABIME

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 11 Nombre de Suffrages exprimés : 13

CREATION D'UN NOUVEAU REfectoire SCOLAIRE: DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL REGIONAL P.A.C.A.

Le Maire rappelle que par délibération n°2016-043 du 24 Mai 2016, le Conseil Municipal a décidé de créer un nouveau réfectoire scolaire pour un montant estimatif de 334 000,00€ HT soit 400 800,00€ TTC et a sollicité une subvention au Conseil Départemental du Var.

Le Maire précise que la Société Publique Locale "Ingénierie départementale 83" pourrait assurer la maîtrise d'œuvre de cette opération.

Le Maire informe le Conseil Municipal que cette opération fait l'objet d'une subvention de 100 000.00€ du Conseil Départemental du Var.

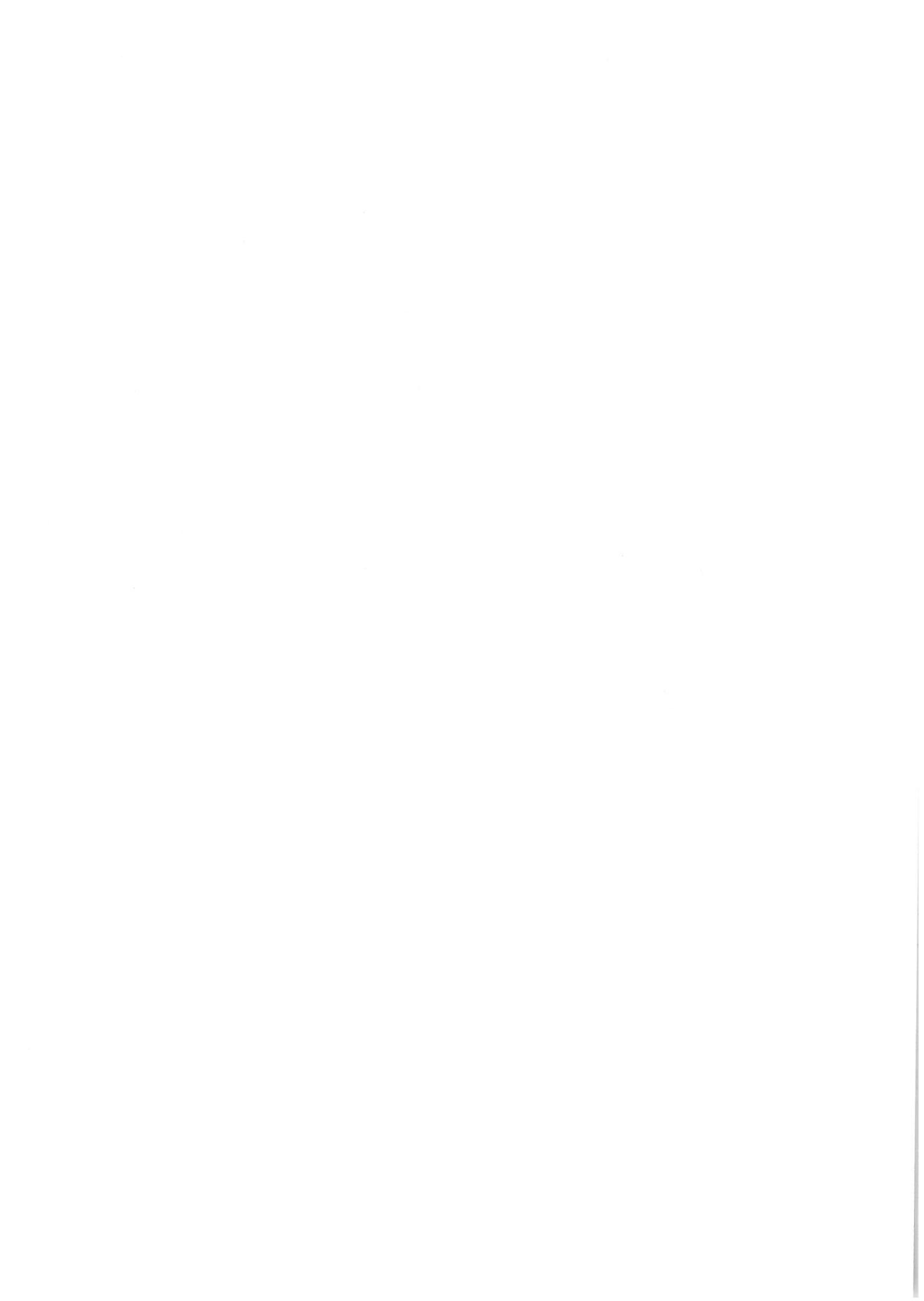
Le Maire propose au Conseil Municipal de demander une subvention au Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité,

- MISSIONNE la Société Publique Locale "Ingénierie départementale 83" pour assurer la maîtrise d'œuvre,
- DEMANDE la subvention la plus large possible au Conseil Régional P.A.C.A.,
- AUTORISE le Maire ou un Adjoint à signer tout document relatif à cette affaire,
- PRECISE que les crédits seront inscrits au B.P. 2017,



Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire : Hugues MARTIN





Bienvenue
sur votre plateforme
BL échanges sécurisés



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Mairie de Ampus

Utilisateur : MARTIN HUGUES

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	2017DELIB08
Date de la décision:	2017-01-24 00:00:00+01
Objet:	CRÉATION D'UN NOUVEAU RÉFECTOIRE SCOLAIRE :DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL RÉGIONAL PACA
Classification matières/sous-matières:	7.5
Identifiant unique:	083-218300036-20170124-2017DELIB08-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
083-218300036-20170124-2017DELIB08-DE-1-1_0.xml	text/xml	860
nom de original:		
2017-08 Création d'un nouveau réfectoire scolaire demande de subvention au conseil général PACA.pdf	application/pdf	413333
nom de métier:		
083-218300036-20170124-2017DELIB08-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	413333

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	26 janvier 2017 à 17h56min31s	Dépôt initial
En attente de transmission	26 janvier 2017 à 17h58min01s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	26 janvier 2017 à 17h58min01s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	26 janvier 2017 à 17h58min42s	Recu par le MIOCT le 2017-01-26

